Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BULLETIN OFFICIEL DES IMPÔTS

N° 64 DU 29 JUIN 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

13 M-4-09

INSTRUCTION DU 26 JUIN 2009

ARRETE DU 19 JUIN 2009 PORTANT NOMINATION DES RAPPORTEURS AUPRES DU COMITE DE L'ABUS DE DROIT FISCAL

(CGI ART. 1653 C)

NOR : BCF Z 09 00050 J

Bureau JF-2B

Par arrêté du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique du 19 juin 2009 sont nommés rapporteurs auprès du comité de l'abus de droit fiscal :

M. Pierre CASSAN, M. Richard HEURTIER, M. Frédéric HIMPENS, M. Dariusz KACZYNSKI, M. Patrice VESPUCE.

Le Chef du Service juridique de la fiscalité

Jean-Pierre LIEB

3 507064 P - C.P. n° 817 A.D. du 7-1-1975 **B.O.I.** **I.S.S.N. 0982 801 X**
Direction générale des finances publiques
Directeur de publication : Philippe PARINI **Responsable de rédaction : Toussaint CENDRIER**
Impression : S.D.N.C. **Rédaction : ENT-CNDT**
82, rue du Maréchal Lyautey – BP 3045 – 78103 Saint-Germain-en-Laye cedex **17, Bd du Mont d'Est – 93192 Noisy-le-Grand cedex**

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT